

HAUTE-COUR TAHITIENNE — HAAVA RAA RAHI TAHITI.

Liste des décisions des Conseils de districts qui seront soumises à l'homologation de la Haute-Cour tahitienne le 7 juin 1899, à 2 heures de l'après-midi, conformément à l'article 3 § 6 de la loi du 28 mars 1866.

Nanai raa o te mau faataa raa a te mau Apoo raa mataeinaa te tuu hia i mua i te aro o te Haava raa rahi tahiti, ia haamana hia, i te 7 no tiunu 1899, i te hora 2 i te ahiahi, mai te au i te irava 3 § 6 no te ture no te 28 no mati 1866.

Numéros du greffe.	Conseils de districts qui ont rendu les décisions.	Dates des décisions.	Noms des parties.	Objet du litige.
479	Rotoava	1 ^{er} août 1898.	Dame Peautoga a Kuratahi, contre : Sieur William Smith dit Pakura.	Terre Maragai (partie), sise à Rotoava.
480	Tetamanu	25 août 1898.	Taheta Fenua a Taharagi, contre : Hotai a Teahio et Tepava a Mapuhia.	Terre Tiparaga (partie), sise à Tetamanu.
481	Apataki-Arutua	26 déc. 1898.	Sieur Tanetehiva a Taruia, et Sieur Carl Hansson.	Contrat de vente de la terre Pakaka.
482	Rotoava	12 janv. 1887.	Dame Tematagi a Tevero, contre : Sieur Mataiti a Toria.	Terre Pagepage, sise à Rotoava.
483	Panau (Kaukura)	5 déc. 1898.	Putoa a Mahuru, contre : Toofa a Tohitia, Maire a Fautumu, Tamarii a Ritua, Opeta a Toofa et Teua a Toofa.	Terre Faacaro, sise à Kaukura.
484	id.	5 janv. 1898.	Sieur Mahetau a Tahiri, contre : Sieur Marau a Teपोatea et dame Turou a Tetuirere.	Terre Tehuata, sise à Kaukura.
485	Tetamanu	25 août 1898.	Sieur Manini a Mapuhia, contre : Dame Teipo a Teputaka.	Terres Kihemo et Tarabatu, sises à Tetamanu.
486	id.	28 juillet 1898.	Dame Tanepa a Terahiti, contre : Dame Haroatea Mahuru a Mapu.	Terre Tefaretuagiagi, sise à Tetamanu.
487	Tetamanu.	25 août 1898.	Dame Tepare a Maki, contre : Sieur Teura a Tetakopu.	Terre Paherehava, sise à Tetamanu.
488	Rotoava.	10 janv. 1899.	Sieur Outu a Tu, contre : Sieur Marams a Fatuma.	Terre Maragai (partie), sise à Rotoava.
489	id.	id.	Dame Maruia a Petero, contre : Dame Fareunutepiritanariki a Tehina.	Terre Oteaeva (partie), sise à Rotoava.
490	id.	9 janv. 1899.	Dame Tehuei a Tu, contre : Sieur Kuaramati a Tuhani et dame Hio a Tu.	Terre Puhaka sise à Rotoava.
491	id.	12 janv. 1899.	Sieurs Tebiki Tagitere a Tairanu, contre : Sieurs Pakeri et Taahi a Tusira.	Terre Mahorotini, sise à Rotoava.
492	id.	13 janv. 1899.	Sieur Daniel Mahinui a Roiraau, contre : Sieur Tevero Pahoa a Kana et sieur Toriki Maro a Peheara.	Terre Otepara, sise à Rotoava.
493	id.	id.	Sieur Turatahi Tenati a Fatuma, contre : Sieurs Daniel Mahinui a Roiraau et Mai.	Terre Tapagoroa, sise à Rotoava.
494	id.	13 janv. 1899.	Dame Tuputeata Toimata a Tetahae, contre : Dame Pitorega a Tihere.	Terre Terahirahiga, sise à Rotoava.

Numéros du greffe.	Conseils de districts qui ont rendu les décisions.	Dates des décisions.	Noms des parties.	Objet du litige.
495	Temarie.	12 déc. 1898.	Avehe a Parepare et sa famille, Karotaia a Tegia et sa famille, Maevatua a Moko et sa famille, Tupahiroa a Tefatu et sa famille, contre : Tematuanui a Tekihi et sa famille.	Terre Tearatomi et 59 autres, sises à Temarie.
496	Otepipi.	17 janv. 1867.	Mapu a Parata et Mere a Torepo, contre : Unu a Katea, Tupana a Tipae, Fakaroua a Paehi, Hau a Roere, Paea a Ririfatau, Taio a Putuputu, Puraga a Taumaha, Taohi a Taumaha et Hinau a Tufakifaki.	Terre Manako, sise à Temarie.
497	id.	id.	Mêmes parties.	Terre Tefahuaruta.
498	Tubuai.	29 déc. 1896.	Araiaturuia a Taroaiti, contre : Tanahiva a Matchiva.	Terres Mararere, Temarere et Mauihaha, sises à Tubuai.
499	Putuhara.	8 février 1876.	Sieur Tetuarere a Tagihia et sieur Teahavini a Mapu, contre : Dame Temoho a Kana.	Terre Tekoparapara, sise à Putuhara.
500	id.	28 sept. 1894.	Mêmes parties.	Partage de la terre Tekoparapara.
501	Tematahoa.	17 mars 1884.	Tane a Tereati, contre : Ravatua a Taururangi.	Terre Orotere, sise à Tematahoa.
502	Rotoava.	9 janv. 1899.	Tagihia a Tauriragi, contre : Tepera Tematahotu a Tehina.	Partie de la terre Moturama, sise à Toau.

NOMINATIONS, MUTATIONS, MOUVEMENTS

Par arrêtés du Gouverneur, en date du 24 mai 1899, pris en Conseil privé, sur la proposition du Chef du Service Judiciaire, ont été accordées :

1^o Au sieur Tetuaura a Tapare, dispense d'âge, à l'effet de contracter mariage avec la demoiselle Teriirereatua a Tairui ;

2^o A la demoiselle Toitaata a Tamore, dispense d'âge et dispense de la production de son acte de naissance, à l'effet de contracter mariage avec le sieur Vahine a Vahapata ;

3^o Au sieur Vahine a Vahapata, dispense d'âge, à l'effet de contracter mariage avec la demoiselle Toitaata a Tamore.

Par décisions du Gouverneur en date du 26 mai 1899 :

La démission de ses fonctions de Président du conseil du district de Amanu (Tuamotu), offerte par le sieur Tauruhua a Mahanganau, a été acceptée.

Ont été nommés dans ledit Conseil :

Président : Ganahoa a Takamoana.

Adjoint : Tinorua a Temataruki.

La démission de ses fonctions de chef du district de Maeva (Nord-Huahine), offerte par le sieur Fauraanui Marcantoni, a été acceptée.